



Pages 3

« Édito »



Page 6

Désherber de manière
naturelle et bio



Pages 7

Savoir vivre ensemble



Sommaire



| | |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Édito | 3 |
| Liste des garages disponibles à ACSL..... | 4 |
| La fête des voisins..... | 5 |
| Désherber de manière naturelle et bio, c'est possible ! | 6 |
| Savoir vivre ensemble | 7 |
| 15 ans d'Emploi et Moi | 8 |
| Jeux | 9 |
| Calendrier des collectes TIBI | 10 |
| Annuaire | 11 |

Comité de rédaction : Julien VERGUCHT,
Amélie GUERIT,
Elunda PALUMBO,
Cécile LOUIS,

Editeur responsable : Julien PAQUET,
Directeur-Gérant
Rue de l'Yser, 93
6183 Trazegnies





Chers locataires,

L'été est bel et bien arrivé

Les congés scolaires pointent ainsi le bout de leur nez... Un repos bien mérité pour tous les écoliers. Les examens étant terminés, place à la détente.

Afin de pouvoir profiter au maximum d'un cadre chaleureux et où il fait bon vivre, la taille des haies reprendra prochainement (la période de nidification se terminant le 31 juillet), ainsi que la tonte des pelouses grâce à la désignation d'une entreprise privée spécialisée à cet effet.

Le service technique d'A Chacun Son Logis veille à ce que l'entretien d'autres zones non prises en charge par la société spécialisée soit irréprochable et que les espaces verts soient agréables pour tous.

Cette année encore, nous allons engager 8 jeunes de 15 à 18 ans issus des différents quartiers pour une durée de deux semaines divisées en deux phases. Du 10 au 14 juillet et du 23 au 27 octobre, ils réaliseront des travaux au sein des cités d'A Chacun Son Logis. Les tâches seront variées et reprendront des travaux d'entretien dans la cité Benoîte Epine ainsi que dans les venelles de la Cité de l'Avenir à Souvret, des travaux de détapissage à Souvret et à Trazegnies et des travaux d'entretien des espaces verts dans le quartier de la Cité Thône.

Au niveau des projets en cours, à venir et à l'étude :

- Vous aurez très certainement pu remarquer l'évolution des blocs à appartements de **la rue de la Résistance à Trazegnies**. Les toitures sont quasiment terminées, la quasi-totalité des châssis ont été placés, les revêtements de façade sont en cours avec le placement de l'isolant et des voliges.
- La rénovation énergétique de 64 maisons à **la Cité Benoîte Epine**.
- La rénovation énergétique de 20 logements supplémentaires à **la Cité Renard**, 20 logements situées à **la Rue de Chapelle**, 91 maisons à **la Cité de l'Avenir**, 96 logements à **la Cité Delattre**.

En conclusion, outre les gros projets, mon quotidien est rythmé par des rendez-vous citoyens, mais aussi par la gestion de différentes questions et problématiques.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute demande.

N'hésitez pas à me contacter en cas de besoin ou pour fixer un rendez-vous.

Elunda Palumbo

Présidente d'« A Chacun Son Logis »

☎ 0497/17.33.68

@ e.palumbo@acsl.be





Actualités



LISTE DES GARAGES DISPONIBLES

Les locataires de la société peuvent s'inscrire sur les listes d'attente pour la location d'un garage.

Voici la liste des garages disponibles actuellement :

CITE DELATTRE Trazegnies 141, 143, 167 et 168

RUE DE L'EPINE Trazegnies 176, 178, 180, 181, 183, 184 et 186

RUE DES ROSES Trazegnies 17, 18, 24, 36, 39, 40, 42, 43 et 46

RUE LONGUE HAIE Souvret 1, 5, 12, 17, 18, 19, 21, 22 et 25

➔ Pour l'année 2023, le loyer pour un garage de taille standard s'élève à **31€** et la caution s'élève à **125€**.

Toute demande de garage doit se faire par écrit en stipulant les zones géographiques souhaitées sur l'entité de Courcelles.

Vous pouvez donc nous envoyer votre demande par email, par courrier, ou en vous présentant au siège de la société pendant nos permanences.

Actualités



FÊTE DES VOISINS



La Fête DES VOISINS

La fête des voisins a été organisée le 24 Mai 2023, pour le plus grand plaisir de toutes et tous, à la Cité Renard de Courcelles.

Les animations étaient au rendez-vous avec, entre autres, un clown aux multiples talents, des personnages de dessins animés, des jeux en bois, une ambiance musicale et un succulent barbecue.

Le beau temps était également de la partie afin de créer un bon moment de convivialité et d'échange.

Merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !





Conseils

DÉSHERBER DE MANIÈRE NATURELLE ET BIO, C'EST POSSIBLE !



L'arrivée du soleil et, par définition, du beau temps est un agréable moment. Mais cela amène également son lot de problèmes dans nos jardins puisque c'est le moment où les mauvaises herbes se développent le plus. Et malgré nos efforts pour les arracher, rien n'y fait, elles reviennent. Fort heureusement, plusieurs solutions existent afin de se débarrasser de ces végétations envahissantes.



COMMENT ?

Une méthode qui fonctionnait bien autrefois était d'utiliser une bonne vieille recette de grand-mère, avec du sel (de maison et de déneigement), du vinaigre ou de l'eau de javel.

Mais depuis 2021, en Wallonie, l'utilisation de ces ingrédients comme désherbant est strictement INTERDITE. En effet, ils sont considérés comme néfastes pour le sol car ils acidifient la terre et/ou contaminent les nappes d'eau souterraine.

QUELLES SOLUTIONS ALORS ?

- Effectuer un désherbage thermique avec de l'eau bouillante ou un brûleur à gaz, complété éventuellement par un désherbage manuel ensuite.
- Envoyer un jet d'eau sous pression sur les pavés, ce qui va déjà permettre d'éliminer une bonne partie des mauvaises herbes.
- Utiliser un outil à la main pour retirer au plus vite les jeunes pousses. Pour cela, munissez-vous d'une binette ou d'un petit sarcloir. L'avantage ? Avec cette méthode, les mauvaises herbes sont arrachées à la racine et les repousses sont plus lentes.

BANNISSEZ LES DÉSHÉRBANTS CHIMIQUES, PLACE AU BIO !

Pour agir efficacement et rapidement, il se peut que vous vous laissiez tenter par la facilité des désherbants chimiques. Avec un herbicide, et plus particulièrement du glyphosate, le résultat obtenu sera plus que satisfaisant et très radical.

Grand bémol, l'usage de ce type de produit présente des dangers pour les habitants des lieux, les animaux domestiques, les insectes et les micro-organismes qui vivent dans le jardin. Et cela sans parler des conséquences sur votre propre santé, de la pollution de l'environnement, des effets néfastes sur le sol ainsi que des nappes souterraines.

D'ailleurs, le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) rattaché à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a annoncé en 2015 que cette substance était classée dans la catégorie 2A, c'est-à-dire « cancérogènes probables ». Bref, à proscrire !



Conseils



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter certaines règles de vie en collectivité. Afin d'éviter des tensions inutiles, il est nécessaire de toujours garder à l'esprit que nous sommes toujours « les voisins de nos voisins ».

1 Adoptez les gestes propres !

Nous voulons tous vivre dans un environnement sain. Il est donc essentiel et important d'agir en collectivité pour éviter les incivilités.

- Les conteneurs à ordures ménagères, sacs PMC, cartons et verres doivent être sortis la veille au soir, voire tôt le matin des dates de collecte prévues et non tout le reste du temps ;
- Ces mêmes conteneurs doivent être ramassés une fois la collecte effectuée
- Les ordures ménagères doivent se trouver dans les conteneurs et sacs prévus à cet effet, et non dans d'autres contenants ou à même le sol ;
- Tous les autres déchets doivent être triés à la déchèterie



2 Évitez les nuisances sonores !

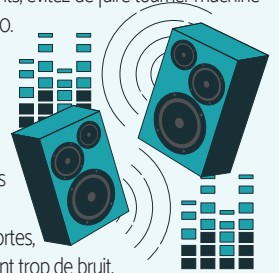
Le bruit est la principale source de nuisances de la vie entre voisins. Il peut gêner non seulement la nuit (entre 22 heures et 7 heures du matin), mais également la journée.

Si vous devez exceptionnellement faire du bruit (travaux ou fête), prévenez vos voisins à l'avance : ils apprécieront d'avoir été informés et sauront que la gêne occasionnée ne sera que temporaire.

Si vous vivez dans un immeuble à appartements, évitez de faire tourner machine à laver, séchoir et/ou lave-vaisselle après 21h30.

Évitez également de porter vos chaussures à l'intérieur et optez pour des chaussons.

Soyez vigilants au niveau sonore des télévisions, des radios et des appareils émettant de la musique. Évitez les percements et travaux bruyants en soirée ou en début de matinée du week-end. Évitez de claquer les portes, de crier ou de descendre les escaliers en faisant trop de bruit.



3 Respectez les espaces extérieurs et communs !

Nous vous rappelons qu'il est interdit de se garer dans les pelouses en façade avant de nos logements.

Dans les immeubles à appartements, nous vous rappelons que les parties communes doivent être respectées et impérativement laissées libre d'accès. L'entretien des parties communes est inclus dans les charges du logement.



4 Des animaux ? Oui mais bien élevés !

Il est tout à fait envisageable d'avoir un animal dans un logement social. Néanmoins, assurez-vous qu'il ne laisse pas de traces de son passage dans les parties communes et les espaces extérieurs. Les animaux doivent être tenus en laisse et ne pas divaguer tant dans les communs des appartements que dans la rue.

Attention également aux aboiements, de jour comme de nuit.

Les animaux ne doivent pas détériorer le logement et l'hygiène doit être maintenue. Il en va également de soi que les déjections animales laissées sur les parties communes et sur les espaces verts doivent être ramassés par les propriétaires de ces derniers.

Il existe des petits sacs prévus à cet effet. N'oublions pas que les espaces verts servent souvent de terrain de jeu pour nos enfants.



5 Adoptez une attitude sécuritaire !

Les déplacements et agissements des enfants doivent se faire sous la surveillance de leurs parents.

Pour les immeubles à appartements, veillez à ne rien jeter par les fenêtres ou les balcons au risque de blesser une personne qui passe en dessous.

Veillez également à la bonne fermeture de vos portes d'entrée et n'ouvrez pas aux inconnus.



6 Et surtout ! N'oubliez pas que le dialogue reste la clé !

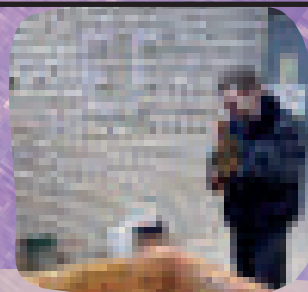
Si vous rencontrez malheureusement une difficulté avec un voisin, essayez d'en parler sans attendre et de manière constructive pour arriver à trouver un terrain d'entente au plus vite et à l'amiable.

Si malheureusement, vous ne parvenez pas à vous entendre, avertissez votre agent de quartier de vos difficultés afin de trouver une solution pacifique qui puisse convenir à chacun.





CPAS



15 ans du Centre de formation EMPLOI & MOI

22 septembre 2023

De 9h à 14h

Ouvert à tous !



Venez découvrir nos filières de formation lors de
notre journée portes ouvertes
(exposition, ateliers de construction, quizz, témoignages, visites
guidées, à 12h réception avec les partenaires du CISP, etc.)



Rue Baudouin 1er 70 à 6180 Courcelles



071/46.63.20

cpas.courcelles@cpascourcelles.eu

Aurore Goossens, Présidente du CPAS

Avec le soutien du Bureau Permanent et du Collège communal



Avec le soutien de la



Jeux



MOT CACHÉ

Thème : Animaux dans les fables de La Fontaine (5 lettres)

PAR Louis-Luc Beaudoin

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | H | A | M | E | A | U | E | L | G | I | A | H |
| O | H | R | P | E | R | D | R | I | X | E | B | I |
| U | F | A | U | C | O | N | D | U | O | T | S | R |
| L | T | I | U | S | E | R | P | E | N | T | O | O |
| E | E | G | E | V | A | R | C | R | E | E | U | N |
| U | L | N | N | P | E | R | F | U | C | U | R | D |
| V | U | E | O | A | E | S | Q | C | A | O | I | E |
| R | M | E | P | V | R | O | O | E | N | L | C | L |
| E | L | E | I | H | R | O | B | U | A | A | E | L |
| I | N | S | G | R | A | R | M | I | R | U | A | E |
| A | S | H | E | R | O | N | E | R | D | I | U | Z |
| E | I | P | O | C | N | O | T | U | O | M | S | A |
| G | R | E | N | O | U | I | L | L | E | C | F | G |

A aigle
alouette
âne
araignée

C canard
cerf
chameau
chauve-souris
corbeau
cormoran
couleuvre

E écrevisse
écureuil
éléphant

F faucon

G gazelle
geai
grenouille

H héron
hirondelle

L laie
léopard

M mouton
mulet

P perdrix
perroquet
pie
pigeon

S serpent
souriceau

Solution : Boeuf

WWW.GROUPEMODUS.COM





COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS

(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)

ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES

(conteneurs verts, selon la commune)

| Courcelles | Lundi | Mardi | Mercredi | Judi | Vendredi |
|------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------|----------|
| Type de collecte | | | | | |
| | Courcelles 1 Courcelles Souvret | Courcelles 2 Courcelles Trazegnies | Courcelles 3 Courcelles, Gouy-lez-Piéton, Trazegnies | Courcelles 4 Courcelles | |

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

| JOURS FÉRIÉS | DATES | REPLACEMENT |
|----------------|--------------------------|------------------------|
| Fête nationale | Vendredi 21 juillet 2023 | Samedi 22 juillet 2023 |
| Assomption | Mardi 15 août 2023 | Samedi 12 août 2023 |

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



| | JUILLET | | AOÛT | | SEPTEMBRE | |
|--------------|---------|---------|------|---------|-----------|-------|
| | V/P | PMC | V/P | PMC | V/P | PMC |
| COURCELLES 1 | 3-31 | 3-17-31 | 28 | 14-28 | 25 | 11-25 |
| COURCELLES 2 | 4 | 4-18 | 1-29 | 1-12-29 | 26 | 12-26 |
| COURCELLES 3 | 5 | 5-19 | 2-30 | 2-16-30 | 27 | 13-27 |
| COURCELLES 4 | 6 | 6-20 | 3-31 | 3-17-31 | 28 | 14-28 |

CONSULTEZ LE SITE WEB !
Plein d'infos sur www.tibi.be



Les recyparcs



| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>RECYPARC de Courcelles Rue de Binche HEURES D'OUVERTURE Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00*. Le samedi de 09h15 à 17h30*.</p> | <p>RECYPARC de Fontaine-l'Évêque Rue du Pétria HEURES D'OUVERTURE Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00*. Le samedi de 09h15 à 17h30*.</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés
01/01, 01/05, l'Ascension (18/05), 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12.

* Heure de la dernière entrée. La fermeture a lieu 15 min. après l'heure de la dernière entrée.

Pas de transport ?
N'hésitez pas à faire appel au taxi-déchets de Tibi, un service d'enlèvement de déchets à domicile payant. Infos : 0800/ 94 234

PANNE D'ECLAIRAGE PUBLIC

Comment réagir ?

Signalez la panne à Ores au **078/78.78.00** ou en remplissant le formulaire en ligne via <https://extranet.ores.be/fr/services/broken-streetlight>.

Si la situation présente un danger immédiat (comme un poteau couché sur la route), prévenez tout de suite le **112**.

Annuaire



Commune de Courcelles

Rue Jean Jaurès, 2 – 6180 COURCELLES
071/46.68.00

→ bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

CPAS

Rue Baudouin 1^{er}, 119 – 6180 COURCELLES
071/46.95.01

CPAS Services Sociaux

Rue Winston Churchill, 313 – 6180 Courcelles
071/46.95.08

→ Joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 – Permanences le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 11h
Permanences sur les sites de Souvret Rue Emile Vandervelde (lundi de 13h30 à 15h30), Gouy-lez-Piéton Place communale (mardi de 13h30 à 15h30) et Trazegnies Rue de l'Yser (mardi et vendredi de 9h00 à 11h00).

CPAS Centre Huart

Maison de repos et de soins, maisonnettes et résidence-services

Rue Baudouin 1^{er}, 121 – 6180 COURCELLES
071/46.95.00

A.M.O Pavillon J

Service d'aide à la jeunesse

0478/93.56.52

ou se rendre Cité Renard, 161 – 6180 COURCELLES

Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires

0491/39.93.52

Maison de village de Trazegnies

Avenue de Prague, 31 – 6183 TRAZEGNIES
071/46.63.60 et **0489/54.18.78**

Zone de Police des Trieux

101 (appel urgent)
ou **071/54.99.40** (appel non urgent)

Ambulance

100

Numéro d'urgence européen

112

Pharmacie de garde

0900/10.500



A Chacun Son Logis
Courcelles

Contacts



ADRESSE POSTALE : rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



SITE INTERNET : www.acsl.be



ADRESSE EMAIL : info@acsl.be



TÉLÉPHONE :

- Numéro général : **071/45.26.24**
- Service Locatif et Social : **071/45.26.24**
 - pour toutes demandes relatives à votre loyer, à votre dossier de candidature, à votre situation financière ou à une demande de transfert
 - soit aux permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
 - soit par téléphone au 071/45.26.24 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h.
- Service Technique : **071/46.63.00**
 - pour toutes demandes d'interventions techniques en urgence ou en dépannage
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00



La Présidente, Elunda PALUMBO, est disponible sur rendez-vous au **0497/17.33.68** ou e.palumbo@acsl.be

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS :

En Juillet :
Vendredi 21
En Août :
Mardi 15,
En Septembre :
Mercredi 27